

PRESENTATION DU DIPLÔME

Le Titre à Finalité Professionnelle « Entraîneur de Handball » répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération. L'entraîneur intervient principalement dans les structures sportives du milieu fédéral amateur, auprès de publics évoluant jusqu'au niveau Nationale 1, ainsi que dans les comités et ligues. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les possibilités.

Exemple de métiers visés : agent de développement sportif, animateur, développeur, entraîneur ...

PRE-REQUIS & EXIGENCES PREABLES A L'ENTREE EN FORMATION

La / le candidat doit, au moment de son entrée en formation :

- Être âgé(e) de 18 ans révolus
- Être licencié(e) à la FFHANDBALL tout au long de sa formation
- Être titulaire du PSC1 ou AFPS ou équivalent
- Être titulaire (au choix parmi les propositions suivantes) :
 - Module « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants
 - ou un BP JEPS ASC mention Handball ou BEES 1^{er} degré Handball
 - ou le diplôme « Entraîneur Régional de Handball »
 - ou avoir une expérience de 150 matchs professionnels en LNH / LFH, ou 20 sélections en équipe de France A, ou avoir une expériences de 50 matchs dans la 4 dernières saisons en tant qu'entraîneur responsable d'équipes au niveau Nationale 3, Pré-nationale, U18 France
- Justifier des conditions de réalisation de l'alternance dans un championnat de Pré-nationale Garçon ou Nationale 3 Féminine a minima, et d'encadrement d'une équipe jeune au plus haut niveau territorial (des U18 aux U15 F/M) ou d'une sélection comités, ligues ou encadrement d'une structure fédérale du PPF
- Avoir une licence portant la mention « encadrant »

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

- Être capable de former un public jeune en pratique semi-intensive
- Être capable de performer avec un public adulte dans une pratique semi-intensive
- Être capable d'assurer la promotion et le développement des activités handball dans sa structure
- Être capable de développer le modèle économique de sa structure

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce TFP est découpé en 5 certificats :

Certificat n°1 : Entraîner et Manager

Certificat n°2 : Former des jeunes

Certificat n°3 : Performer avec des adultes

Certificat n°4 : Coordonner un projet technique et/ou sportif

Certificat n°5 : Développer le modèle économique de sa structure

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ce TFP alterne des semaines de présentiel, du tutorat de compétences, de la formation à distance et des périodes d'immersion en structure.



Apprentissage (contrat de 16 mois)

Volume Horaire 536h en Centre de formation dont 121 h modules complémentaires au choix dans le catalogue de l'IFFE
Dont 250 h Mise en Situation Pro à justifier pour la certification
+ 8h00 de certification

Hors Apprentissage

Volume Horaire de 407h En Centre de formation
250 heures de mise en situation professionnelle à justifier pour la certification
+ 8h00 de certification

METHODES D'EVALUATION

L'évaluation est organisée par certificat. Les modalités précises d'évaluation sont définies sur la page de chaque certificat de ce guide. L'obtention du TFP est conditionnée à l'obtention de chaque certificat. Le diplôme est délivré par l'IFFE à l'issue du jury plénier.

TARIFS

Apprentissage : le coût pédagogique, hors frais annexes est totalement pris en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Hors Apprentissage : 15€ / heure de formation en centre

Certification : 100 €



Frais d'inscription : 90 €

CONTACTS ET LIENS UTILES

Coordonnateur : P. DUBOIS

5300000.PDUBOIS@ffhandball.net

Référent(e) administrative : C. BORNAY

5300000.formation@ffhandball.net

DATES ET LIEUX

Prochaine session : janvier 24 à décembre 25

INSCRIPTION

avant le 30/10/23 - Dossier disponible sur le site internet www.handball-bretagne.bzh à la rubrique Se former

INDICATEURS DE RESULTATS

Session 2021-22 :

Taux de Recommandation : **4,78/5**

Nbre de réponses : **9**

Taux de réussite : **87,5%**